Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik =

Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 42 (1928)

Heft: 2

Artikel: Quelques drapeaux anciens en Gruyère

Autor: Naef, Henri

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-746688

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Quelques drapeaux anciens en Gruyère

par Henri Naef.

A l'occasion du tir cantonal fribourgeois qui eut lieu à Romont du 28 mai au 6 juin 1927, nous avions publié dans le Journal de fête un article où nous parlions trop brièvement d'antiques bannières conservées à Bulle²). Il nous a paru qu'elles méritaient des détails plus circonstanciés, en raison même des problèmes historiques qu'elles suscitent. Le lecteur en sera juge.

Étendards du XVe siècle, conquis à l'ennemi.

Evoquons donc, pour le début, deux témoins des guerres de Bourgogne — des bannières du XVe siècle, s'entend — qui n'ont guère connu la célébrité concédée justement à tant de leurs congénères.

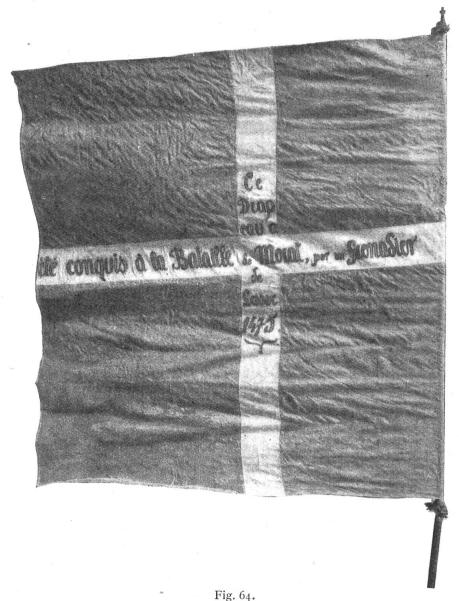
Le drapeau dit «de Lessoc» est pourtant fort l'objet de soins respectueux. Confié au Musée gruyérien, lors de son inauguration en septembre 1923, par M. le député Fracheboud — depuis 38 ans syndic de Lessoc — au nom de la Commune et Paroisse de cette localité qui en reste propriétaire, il est actuellement suspendu dans la Salle d'armes dont il est le plus important ornement. Jusqu'alors, M. le curé le conservait au presbytère, mais depuis longtemps il ne flottait plus sous les voûtes de l'église où il avait été placé, comme, à l'origine, il le fut probablement dans la chapelle de Saint-Martin qui la précéda. «Ce drapeau», a bien voulu nous écrire M. l'abbé A. Pythoud, révérend curé de Lessoc, «était autrefois un ornement glorieux exposé dans la nef de l'église paroissiale de Lessoc. Mais le mauvais état dans lequel il se trouvait fut sans doute la raison qui le fit conserver à la cure depuis nombre d'années.» Quatre cantons d'une soie rapiécée, effrangée et jaunie, séparés par une croix blanche pourvue d'une inscription, le tout fixé à une hampe terminée par un fer en forme de fleur de lys, voilà ce trophée. Lorsqu'en 1924, on le mit sous filet, afin d'arrêter l'effritement et la brisure du tissu, on découvrit en ses replis, une couleur rose passé, vestige du rouge d'autrefois, car le champ était de gueules, chargé d'une croix blanche qui est de Savoie. Cette croix, cependant, n'est pas ancienne; elle a remplacé, vers 1880, «entre les années 1877 à 1881», nous assure M. le curé Pythoud, une autre croix usée qu'on a supprimée, faute de meilleur procédé de restauration. Plusieurs parties furent recousues, recoupées, changées, et nous n'avons plus sous les yeux le drapeau dans son état primitif²). La croix, enfin, porte cette inscription: «Ce drapeau a été conquis à la Bataille de Morat par un Grenadier de Lessoc, 1475». On l'a maintenue dans sa naïveté, car elle témoigne d'une vieille tradition orale, auréolée déjà par la

1) Trophées et souvenirs militaires au Musée gruyérien, Journal de fête Nº 3, p. 33-37.

²⁾ La photographie que nous en publions le représente depuis la restauration que nous avons fait exécuter, de novembre 1923 à février 1924, par Mlle C. Gauthier, brodeuse spécialiste à Genève. — Le drapeau a été conservé tel qu'il fut reçu; on s'est borné à retenir la soie, tombant par lambeaux, dans un double tissu de tulle, après lui avoir fait subir une préparation destinée à donner à l'étoffe la souplesse nécessaire pour la piquer à l'aiguille. — Un examen minutieux fit apparaître les traces de plusieurs réparations. La hampe même, quoique très vermoulue, est peut-être plus récente que la fleur de lys qui la termine; la soie des quartiers, sans parler de la croix, a été changée par larges bandes; la houppe de franges qui se trouvait à la base du drapeau date du XVIIIe ou XVIIIe siècle. Serait-ce l'indice d'une première restauration? — Le drapeau mesure 1 m. 80 à 1 m. 90 de côté, pour autant que les réparations successives lui ont laissé ses dimensions primitives.

légende. Il est superflu d'insister sur les deux flagrants anachronismes qui datent la grande bataille d'une année trop tôt et y font figurer des grenadiers avant l'invention de la grenade! Le reste est plus sérieux. Rassemblons les indices des chroniques.

Le P. Apollinaire Dellion³) rapporte que «les jeunes gens de Lessoc» revinrent «de Morat avec des trophées», que le drapeau «fut pris à Morat par un Zurichois», et que, placé autrefois «à l'entrée du chœur de l'église», il était déjà retiré dans la



cure, qu'enfin «il a figuré et il a été admiré au quatrième centenaire de la bataille de Morat».

Tout d'abord, que faut-il penser de ce Zurichois qui aurait conquis le drapeau et l'aurait bénévolement laissé à des Gruyériens de Lessoc? L'explication est simple. M. Alfred d'Amman⁴), le dernier auteur qui traita de la question, rappelle

³⁾ Dictionnaire historique et statistique des paroisses catholiques du canton de Fribourg, t. VII, 1891, p. 280-281.

⁴⁾ Lettres d'armoiries et de noblesse concédées à des familles fribourgeoises, dans Archives héraldiques suisses, 1924, p. 27. Nous nous bornons à citer pour mémoire l'article Lessoc, du Dictionnaire géographique de la Suisse, Neuchâtel, Attinger, 1905, t. III, p. 85, où l'on déclare, sans justification, que l'étendard «ne paraît pas remonter plus haut que le XVIe siècle».

que la famille Zurich «est établie dans la Gruyère, à Lessoc, depuis la fin du XIVe siècle; plusieurs de ses membres y ont occupé les fonctions de lieutenant et de métral». Les Zurich, en effet, y subsistent encore. La tradition veut donc que ce soit un membre de la famille Zurich (nom d'origine ou simple sobriquet) qui ait conquis la bannière.

De cette tradition, le Conseiller Jean-Joseph Combaz, de Montbovon, s'était fait l'écho, au début du XIXe siècle, en écrivant ces mots que Louis Gérard publia pour la première fois en 1885): «Les trophées que les Zurich de Lessoc ont emportés du côté de la Tour de Peil...»; mais on voit ici qu'il n'est pas question de Morat. Aucun document contemporain de l'événement ne nous certifie le nom du héros victorieux, et nous savons quelle prudence il faut avoir envers les traditions orales; il suffit d'une défaillance de mémoire pour qu'elles se transforment ou s'écroulent. Accueillons celle-ci, en y mettant les réserves nécessaires.

Une autre difficulté se présente: le drapeau vient-il de Morat? Qui le dit? La même inscription erronée qui en fixe la date à 1475. On conviendra que ce n'est pas suffisant pour nous convaincre, surtout si l'on considère que, dans l'opinion populaire, le nom de Morat résume souvent toutes les opérations des guerres de Bourgogne. Une constatation s'impose tout d'abord; on ne trouve aucun soldat du nom de Zurich sur le rôle du contingent gruyérien que plusieurs historiens attribuent à l'expédition de Morat⁶). A vrai dire, pour le moment, cette observation n'est pas une objection, car le petit carnet, conservé aux Archives d'Etat de Fribourg et qui contient la nomenclature des «gens à cheval de monseigneur le conte de Gruyere» et de ses «compagnions de pié», n'est pas daté. Jusqu'à plus ample informé, on ne peut certifier qu'il concerne bien le contingent de Morat⁷). Il serait donc prématuré de conclure que la tradition orale est fausse qui déclare qu'un Zurich de Lessoc aurait conquis le trophée à Morat; il faut en tout cas noter la difficulté.

D'autre part, le drapeau porte l'emblème de la maison de Savoie, et non de Bourgogne; il n'est pas bourguignon, mais savoyard, et la hampe se termine par un fer fleurdelisé.

Après la récente célébration du 450° anniversaire de la victoire de Morat, il n'y a plus à rappeler comment la duchesse Yolande de Savoie, à l'instigation du duc Charles de Bourgogne et de ses propres beaux-frères — Jacques de Romont, surtout — fut entraînée dans le conflit aux côtés du Téméraire, et comment le comte Louis de Gruyère s'y trouva auprès des Suisses. Mlle M. Despond⁸) et

⁵⁾ Simples notes d'un flâneur à la recherche de la vérité historique.

⁶⁾ Ce rôle a été édité par feu l'archiviste d'Etat de Fribourg, Schneuwly, dans Le Fribourgeois du 7 mai 1876; par G.-F. Ochsenbein, Die Urkunden der Belagerung und Schlacht von Murten, Fribourg 1876, p. 612; par J.-H. Thorin, Notice historique sur Gruyère, Fribourg 1881, p. 370 et suiv.; par Ed. Diricq, Gruyères en Gruyère, p. 69 et suiv. — Tous ces auteurs pensent que cette liste fut établie à l'occasion de la bataille de Morat. — La fantaisie s'est emparée de la tradition pour l'embellir encore: J. Michel, dans Gruèria, Episodes historiques du Comté de Gruyères en 10 tableaux, Poème gruérien, chez H. Leibzig, Châtel St-Dénis, 1910, p. 83—116, donné un rôle éminent, mais tout imaginaire à un certain Jean de Zurich, héros de Morat (communiqué par M. Pierre de Zurich).

⁷⁾ Voir dans Revue d'histoire suisse, t. VII, 1927, p. 219, notre critique de l'étude de Mlle Marcelle Despond, Les comtes de Gruyère et les guerres de Bourgogne. — Nous avons développé le sujet devant la Société d'histoire du canton de Fribourg, le 17 juin 1926, sous le titre: «Le contingent gruyérien à la bataille de Morat».

⁸⁾ Les comtes de Gruyère et les guerres de Bourgogne, dans Annales fribourgeoises, 1924-1925.

M. P.-E. de Vallière?) l'ont exposé en deux ouvrages récents. Or, précisément, l'unique moment où la Gruyère fut en guerre ouverte avec la Savoie fut l'an 1476. Et peut-être est-on autorisé à voir dans la fleur de lys de la hampe le souvenir de la princesse Yolande. N'était-elle point fille de France et sœur du roi Louis XI?

Qu'il y eût à Morat des troupes savoyardes, cela est incontestable, mais ce ne fut point l'unique fois que les Gruyériens et les Savoyards en vinrent aux mains; rien ne nous apprend même qu'ils eurent l'occasion de s'affronter directement alors.

En revanche, il est une autre circonstance qui paraît beaucoup plus indiquée. Au début d'avril 1476, le duc de Bourgogne envoya une troupe de trois mille hommes sous les ordres d'un capitaine savoyard, qui, selon les déductions fort justifiées de Mlle Despond¹o), partit de Lausanne, passa par Vevey et pénétra dans la haute Gruyère, avec l'intention d'assaillir le comte Louis et même de continuer les opérations contre Fribourg. Arrivée au défilé de la Tine, elle fut arrêtée par les habitants de la région qui étaient accourus en masse. Ceux-ci ne se contentèrent pas de repousser leurs adversaires, ils les défirent complètement, les poursuivirent par le col de Jaman, et dévastèrent la contrée de Vevey; après quoi ils repassèrent la montagne.

Voilà bien l'événement qui concentre, en toute vraisemblance, les données de notre petit problème: un drapeau savoyard, conquis en 1476, par un habitant de Lessoc qui le garda dans son village.

N'oublions pas en effet que Lessoc est une des localités rapprochées de la Tine et que, durant toute la période de guerre, le combat qui s'y livra fut le seul auquel prit part la vallée entière de l'Intyamon.

Notre hypothèse n'a d'ailleurs point pour elle le mérite de la nouveauté. Elle a été formulée, il y a plus de trois-quart de siècle, par le premier historien de la Gruyère, l'un des meilleurs aussi: Emmanuel de Rodt. Dans son livre *Die Grafen von Greyers*¹¹), paru en 1846, il est si catégorique sur ce point qu'après avoir dépeint l'échec du détachement burgundo-savoyard, il affirme sans hésitation: « en cette circonstance fut même conquis un drapeau savoyard qui est conservé comme trophée dans l'église de Lessoc. »

Quant au conseiller Combaz, son opinion a une valeur comparative, soit qu'elle fût l'inspiratrice de celle émise par de Rodt, soit qu'elle la confirmât fortuitement dans le principe. Jean-Joseph Combaz, d'ailleurs, qui mourut en janvier 1846, avait écrit une Histoire de la Gruyère¹²) demeurée à l'état de manuscrit, et passait en son temps pour le meilleur connaisseur des choses gruériennes; il serait surprenant que Rodt, préparant son œuvre, n'eût eu avec lui aucune relation. Quoi qu'il en soit, de ces deux hommes, l'un était un critique perspicace, l'autre un amateur peu rompu aux méthodes scientifiques. Anticipant sur la manière romanesque ou « romancée » en vogue aujourd'hui, Combaz fait tenir au dernier comte de Gruyère, Michel, un discours imaginaire où se développe la période dont

10) Op. cit., tirage à part, p. 91.
11) Der Geschichtsforscher, t. XIII, p. 330.

⁹⁾ Morat, le siège et la bataille, 1476, Lausanne, Spes, 1926.

¹²⁾ Cf. F. Ducrest, Fragment fribourgeois d'une ancienne chanson de geste, dans Annales fribourgeoises, 1914, p. 107, n. 1. — Cette histoire manuscrite est la propriété de M. et Mme Henri Clément-Remy à la Tour de Trême qui ont bien voulu nous la communiquer. Nous avons contrôlé sur l'original (t. III, p. 1691–1692) les Extraits de Louis Gérard, cités dans cet article, et nous avons rétabli l'orthographe de Combaz.

nous avons cité déjà un fragment. Selon cette harangue, les « Zurich de Lessoc » avaient remporté leurs trophées « du côté de la Tour de Peil, avec mes autres sujets du dessus de la Tinnaz », aurait ajouté le comte Michel, « qui allèrent avec une colonne bernoise s'opposer au passage des auxiliaires que la duchesse Yolande envoyait à Charles ».

Il ne paraît pas que Michel de Gruyère, en l'occurrence, se soit complu à tirer le Conseiller Combaz de la difficulté, car ses souvenirs ne brillent pas par la précision: «du côté de la Tour de Peilz», «une colonne bernoise»... Nous craignons bien que la victoire de la Tine qui eut pour résultat de conduire les Gruyériens d'Intyamon dans la contrée de Vevey où ils incendièrent le Châtelard, au début d'avril 1476, ne soit confondue avec l'expédition de juin 1476, organisée par Zurkinden, châtelain de Gessenay, qui, à la tête de ses administrés, de Valaisans et de gens du Simmenthal, prit d'assaut la Tour de Peilz, la brûla après l'avoir pillée et fit subir à Vevey le même sort¹³). Du moins, Combaz a-t-il approximativement situé l'événement.

Il est évident que, dans la pénurie de documents péremptoires, il nous est impossible d'affirmer que nul ressortissant de Lessoc ne s'associa à cette campagne. Cependant on n'a de ce fait aucune preuve, et, ce qui est pis, les apparences y sont contraires. Le châtelain Zurkinden en effet recruta ses troupes parmi les habitants du Gessenay et leurs voisins de l'ouest et de l'est. Le défilé de la Tine était, entre les Gruyériens mêmes, une barrière qui rendait leurs relations difficiles, et l'Intyamon était plus séparé du Pays d'en Haut et du Gessenay que celui-ci du Simmenthal.

Il semble donc bien que l'hypothèse d'Em. de Rodt soit la meilleure, j'entends la plus probable.

Le drapeau de Lessoc qui flotta en 1876, au cortège commémoratif de la bataille de Morat, ne participa pas aux fêtes du 450° anniversaire; on doit à sa vétusté des égards. Mais il est choyé des Gruyériens qui sont heureux de le contempler, restauré, dans la Salle d'honneur du Musée de Bulle. Quand ils défilèrent en 1926 devant l'obélisque de Greng et traversèrent les vieilles rues de Morat, ils entouraient un robuste banneret, au visage barbu, Monsieur Constant Geinoz, que maint spectateur de la dernière Fête des Vignerons a pu reconnaître parmi les armaillis, et dont le nom fut porté déjà par un guerrier du XV° siècle. La bannière de soie, à l'effigie de la grue, avait été confectionnée pour le cortège de 1876 et fit ainsi deux fois le pieux pélerinage. Elle a été offerte au Musée gruyérien par la famille de feu M. l'avocat Morard, à Bulle, dont Mlle Despond, qui écrivit avec distinction l'histoire du comté en ces années décisives, est la petite-fille. — Le fanion du comte a eu la même destinée et fut donné par les hoirs de M. Isidore Seydoux, porte-fanion en 1876.

Il existe au château de Gruyère un second drapeau qui se réclame de l'épopée bourguignonne. La tradition l'apparente donc de très près à celui de Lessoc, puisqu'il s'agit aussi d'une « Bannière à la croix blanche sur fond de gueules conquise par les Gruyériens sur les Savoyards à la bataille de Morat ». C'est du moins ce qu'assure une brochure assez rare intitulée *Le château de Gruyères* ¹⁴). On peut le

¹³) Cf. M. Despond, p. 95.

¹⁴) A Genève, J.-G. Fick, p. 11-12, s. d., p. 22.

voir aujourd'hui dans la Chambre dite du Comte, mais il n'est plus facile de se représenter son état primitif, en raison de l'effacement des couleurs: les traces mêmes de la croix ne sont guère discernables d'emblée, mais il semble bien avoir été de Savoie, et il a subi, comme son illustre confrère, des réparations plus ou moins heureuses¹⁵).

Nous ne connaissons pas de mention ancienne le concernant; mais il n'y a aucune raison de lui refuser la même origine qu'à celui de Lessoc. Encore une fois, la Gruyère ne se battit contre la Savoie qu'en 1476; mais le problème ici se complique, s'il est possible, car le comte prit part à plus d'une expédition, dont on peut présumer que ne fut pas toujours le héros de Lessoc. Toutefois, notons cette bizarre coïncidence que ces deux trophées « de Morat » sont tous deux savoyards et non pas bourguignons. Comment se fait-il vraiment que le hasard ait mis les Gruyériens en présence chaque fois des Savoyards et non de quelque autre contingent, parmi ceux, innombrables et disparates, que le duc d'Occident avait entraînés à sa suite?

Le plus simple, assurément, — et la simplicité est souvent en histoire un signe de vérité — est de supposer que le comte s'empara du drapeau dans les mêmes circonstances qui amenèrent le précédent au village de l'Intyamon. Le chroniqueur contemporain Knebel, spécifie nettement que le comte fut à la tête des défenseurs du Pas de la Tine, ce qui est en tout point conforme à la logique des événements¹⁶). Comme la troupe savoyarde fut entièrement massacrée ou dispersée, il est fort naturel que ses étendards soient restés sur le carreau et que le comte en ait conservé un ou plusieurs.

Car de la razzia de la Tour de Peilz et de Vevey qui eut lieu en juin 1476, il ne faut pas parler, puisque le comte n'y eut point de part, et supposer un hommage de Zurkinden à son suzerain serait introduire dans la question un élément de pure imagination.

Sans doute, encore, un détachement gruérien fut-il adjoint aux Fribourgeois qui, le 11 janvier 1476, vinrent débloquer Yverdon assiégée. Mais le comte de Romont s'enfuit à leur approche, sans coup férir¹⁷).

Alors il resterait Morat. Seulement les troupes de Gruyère ne s'y trouvèrent point en face des Savoyards. Le comte de Gruyère faisait partie de l'aile gauche, tandis que Jacques de Romont, commandant ses quelque 8000 Savoyards, campait au nord-est de Morat¹⁸). On avouera qu'il est embarrassant de placer là cette rencontre qui fit tomber aux mains des Gruyériens une — voire deux bannières de Savoie.

¹⁵⁾ Le drapeau actuel n'est plus qu'un fragment du primitif. Le bras supérieur de la croix cependant subsiste entier, ainsi qu'une partie du bras gauche; le canton supérieur gauche est donc intégral. On n'en peut pas dire autant des autres. Une ancienne restauration fit disparaître les parties inférieures de la croix; les morceaux encore utilisables ont été rapprochés et cousus ensemble, détruisant ainsi l'effet original. La hampe et les houppes paraissent avoir été ajoutés alors (XVIIIe siècle peut-être). Au XIXe siècle, on colla certains morceaux de soie moderne sur l'ancienne, afin de la doubler et l'on compléta le tissu manquant par un autre, lui aussi en lambeaux aujourd'hui. Telles sont les observations que nous avons pu faire lors de notre visite du 27 janvier 1928.

¹⁶⁾ Cf. Hisely, Histoire du comté de Gruyère, t. II, p. 90-91 (M. D. R., t. XI, 1857).
17) Cf. M. Despond. p. 87.

¹⁸⁾ Cf. de Vallière, *Morat*, p. 153, sur la place de combat du comte de Gruyère, et p. 170, sur le camp savoyard.

Quant à invoquer le pillage, d'ailleurs incontestable 19), de Lausanne par le comte Louis et ses montagnards, on n'imagine guère comment des drapeaux savoyards seraient demeurés à l'arrière, alors que les troupes étaient en campagne. De toute façon, on se trouve donc ramené à ce combat de la Tine, qui semble la plus plausible des éventualités.

(à suivre)

Die Wappenbücher des deutschen Mittelalters

zusammengestellt von

EGON Frhr. von Berchem, D. L. Galbreath und Otto Hupp.

(Fortsetzung und Schluss.)

67. Anniversar von Elgg.

ORIGINAL: Pergament, 48 Blätter 53 × 37 cm im alten Lederband.

Entstehungszeit: Ca. 1439 bis 1465, mit späteren Eintragungen. Die Wappen

von der ersten Hand.

Besitzer: Zivilgemeinde Elgg (Archiv III 39 bezw. 72).



Fig. 65. Hans Margstein

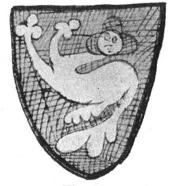


Fig. 66.
Cunradus Zechender de Hiltishusm
aus dem Anniversar von Elgg.



Fig. 67. Heinricus dictus Nufforen

KOPIE: Daselbst Kopie auf Pergament v. Jahre 1506—1508 (III 40 bezw. 71). Ohne Wappen.

Literatur: Hegi, F., Die Jahrzeitbücher der zürcherischen Landschaft. Festgabe Paul Schweizer, Zürich 1922. S. 144. Auch Sonderabdruck.

Inhalt: 21 anspruchslos mit der Feder gezeichnete und teilweise ausgemalte Schilde, hauptsächlich von Bürgerfamilien von Elgg; anscheinend als Hinweise auf die Satzungen, also zur Vereinfachung des Nachschlagens angebracht (s. Fig. 65, 66 u. 67).

68. Anniversar von Uster.

ORIGINAL: Pergament, 58 Blätter 46,5 × 34 cm, im alten Lederband.

Entstehungszeit: 1469 bis 1473, wahrscheinlich vom Leutpriester Felix Kaltschmid angelegt, der wohl auch die Zeichnungen schuf; mit späteren Eintragungen (bis 1491 von der ersten Hand).

¹⁹⁾ Cf. Despond, p. 97-98. Nous avons donné la bibliographie de ce sujet et nous en avons fait la critique dans Revue d'histoire suisse, t. VII, 1927, p. 219-220.